

MAISON A'VENIR (SUITE DU PROJET)

PRÉSENTER LES POSSIBILITÉS D'AMÉNAGEMENT DANS LES LOGEMENTS

Un audit urbain, réalisé en 2019, a relevé que de nombreux seniors Rochelais rencontraient des difficultés pour rester au domicile. Par conséquent, les administrateurs du CCAS de la Rochelle ont souhaité qu'une action soit réalisée afin de répondre aux attentes de la population. En novembre 2021, le CCAS de La Rochelle et l'Association "ReSanté-Vous" ont réalisé, ensemble, la visite de l'appartement témoin afin de présenter les possibilités d'aménagement dans les logements dans le but de permettre aux seniors d'avoir le libre choix du bien vieillir au domicile. Au regard de son succès, le projet a été reconduit en octobre 2022 (en lien avec la Semaine Bleue). Cette présentation a permis aux intervenants (ergothérapeute et préventeur) de répondre aux multiples questions posées par le public.

ORGANISATION DE L'ACTION

Pour réaliser l'action, le projet a nécessité plusieurs étapes : analyse des questionnaires d'évaluation de la première action datant de 2021 puis validation du principe de la reconduction de l'action en 2022.

L'association "ReSanté-Vous" a de nouveau été contacté pour valider le projet puis une date a été fixée. Une communication a été effectuée auprès de l'ensemble des partenaires et du public. Pour communiquer autour de l'action, divers outils ont été utilisés : les réseaux sociaux, les flyers par mailing aux partenaires, des affiches dans les services du CCAS.

Le projet a été porté par le Service d'accueil, d'Information et d'Accompagnement pour les personnes âgées (SAIA) en lien avec des partenaires, l'association "ReSanté-Vous" (co-construction du projet et interlocuteur du public lors de la présentation) et les partenaires traditionnels du SAIA (pour relayer l'information auprès du public).



Ville de La Rochelle (17)

Ville Amie des Aînés depuis 2016

Publiée le 11.05.23

OBJECTIFS :

- Présenter les aménagements pouvant être réalisés au domicile.
- Répondre aux questions des visiteurs (adaptation des logements, financements possibles...).

PRATIQUE :

- Effectuer une analyse des questionnaires de satisfaction puis une analyse de validation du principe de la reconduction de l'action en 2022.
- Effectuer une prise de contact avec l'association "ReSanté-Vous" pour valider le projet et la date.
- Communiquer à l'ensemble des partenaires et du public (affiches, flyers).
- Coût financier global : 500 euros (frais de communication) financés par le conseil départemental de la Charente Maritime.

DES OBJECTIFS ATTEINTS ET UNE ACTION RECONDUITE

Le projet a été évalué grâce à un questionnaire de satisfaction et les objectifs ont été atteints puisque les visiteurs ont pu avoir des réponses à leurs problématiques. Finalement le bilan du projet est très positif au regard du questionnaire et du nombre de visiteurs. A la demande de ceux-ci, une proposition de reconduction de l'action en 2023 va être présentée aux administrateurs du CCAS de la Rochelle (Semaine Bleue).



APPEL À CONTRIBUTION

Si, comme la Ville de La Rochelle, vous avez mis en place des projets pour les aînés, n'hésitez pas à nous en faire part : contact@rfvaa.com